

PRISE en CHARGE des JURYS

2024 - 2025

1/ Jurys nationaux :

- Membres de CTN avec responsabilité, délégués sportifs et autres jurys officiels opérationnels, sur le temps de compétition :

Hébergement = UGSEL Nationale

Transport = UGSEL Nationale

Repas = Organisateur sur le temps de compétition – UGSEL Nationale hors temps de compétition

- Tous membres **en encadrement d'élèves sur le temps de compétition** ou jury d'équipe d'AS

Hébergement = AS

Transport = AS

Repas = Organisateur sur le temps de compétition – AS hors temps de compétition

2/ Jeunes Officiels :

- Jeunes officiels **convoqués par l'UGSEL Nationale** (Arbitres, commissaires sportifs) : Un JO convoqué par l'UGSEL Nationale ne peut pas être rattaché à une AS sur la compétition. En cas de rattachement à une AS sur la compétition, le JO devient non convoqué par l'UGSEL Nationale.

Hébergement = UGSEL Nationale

Transport = UGSEL Nationale

Repas = Organisateur sur le temps de compétition – UGSEL Nationale hors temps de compétition

- Jeunes officiels **non convoqués par l'UGSEL Nationale** :

Hébergement = AS

Transport = AS mais PK

Repas = AS

3/ Bureau national et Services nationaux :

- Membres du Bureau National Représentants de l'UGSEL Nationale et membres des Services Nationaux :
Prise en charge totale par l'UGSEL Nationale.

- Membres des Services Nationaux et personnes convoquées par l'UGSEL Nationale **assurant les secrétariats de championnat** :

Hébergement : Organisateur

Transport = UGSEL Nationale

Repas = Organisateur sur le temps de compétition – UGSEL Nationale hors temps de compétition

ÉDUCUER... TOUT UN SPORT !